



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de l'environnement et du développement durable

ENVI • NUMÉRO 013 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 26 septembre 2006

—
Président

M. Bob Mills

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le mardi 26 septembre 2006

• (0905)

[Traduction]

Le greffier du comité (M. Eugene Morawski): Honorables membres, le premier point à l'ordre du jour est l'élection de la présidence. Je suis prêt à recevoir les motions à cet effet.

Monsieur Silva.

M. Mario Silva (Davenport, Lib.): Oui, j'aimerais proposer d'élire Bob Mills président.

Le greffier: Monsieur Watson appuie la motion pour élire M. Bob Mills président du comité.

(La motion est adoptée.)

Le greffier: Le point suivant à l'ordre du jour est l'élection des vice-présidents.

M. Mark Warawa (Langley, PCC): Je propose Mario Silva.

M. Eugene Morawski: M. Warawa propose que M. Silva soit élu vice-président du comité.

(La motion est adoptée.)

Le greffier: Pour le deuxième vice-président représentant l'opposition, y a-t-il des candidatures?

[Français]

Monsieur Lussier.

M. Marcel Lussier (Brossard—La Prairie, BQ): Je propose M. Bigras.

Le greffier: Monsieur Lussier propose que M. Bigras soit le deuxième vice-président du comité.

(La motion est adoptée.)

Le greffier: M. Bigras est élu vice-président.

Je demande à M. Mills d'occuper le fauteuil de la présidence.

[Traduction]

Le président (M. Bob Mills (Red Deer, PCC)): Nous allons faire une brève pause. Merci beaucoup pour votre... oui, un petit discours d'acceptation. Je sais pourquoi vous avez voté pour moi, c'est à cause de ma minuterie, et je peux vous dire qu'il fait 23°C en ce moment même ici.

Nous devons faire une pause parce qu'il faut présenter un avis pour notre prochaine réunion avant de pouvoir convoquer des témoins et que tout soit enregistré correctement, etc.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.